

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-7815.html>



# Quelques échos du système policier : L'ordre l'ordre l'ordre !

- Les Articles -



Publication date: jeudi 26 septembre 2024

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**L'ordre, mais lequel, décidé par qui, au service de qui/quoi ?**

L'ordre du pouvoir autoritaire et du Capital ou l'ordre de l'anarchie et du bien vivre ?

L'ordre du néo-fascisme ou l'ordre de démocraties directes ?

L'ordre du totalitarisme d'Etat ou l'ordre de l'égalité sociale et de la liberté ?

L'ordre des bourgeois égoïstes ou l'ordre du partage et de la solidarité ?

**Evidemment, le régime putschiste Macron/Barnier et ses ministres liés par le RN sont du côté du 1er terme, Retailleau en tête.**

Le chaos, la perversion, le crime et la violence sont d'abord dans la tête des tyrans, d'où leur amour fanatique de l'ordre, d'un certain Ordre, pour "équilibrer" leur psychisme perturbé.

L'ordre l'ordre l'ordre !

Va falloir enlever les piles aux perroquets robots.

La civilisation industrielle, le capitalisme, l'Etat... détruisent et déstructurent le monde en grand, mais l'important pour les gangsters fanas de l'ORDRE, c'est de taper sur les petits délinquants, les exclus et les rebelles, afin de préserver les très grands désordres dont ils profitent et sont responsables.

## **Bruno Retailleau, un « sinistre adversaire des luttes écologistes » à l'Intérieur**

► [Bruno Retailleau, un « sinistre adversaire des luttes écologistes » à l'Intérieur](#)

À peine nommé à l'Intérieur, Bruno Retailleau s'est affiché comme défenseur intraitable de l'ordre. Une posture qui ne surprend pas les défenseurs des libertés publiques, mais qui n'augure rien de bon pour les luttes écologistes.

Vous avez aimé Gérald Darmanin à l'Intérieur, ses grenades explosives, ses forces de l'ordre en quad à Sainte-Soline et ses fichiers de renseignement pour criminaliser les antinucléaires ? Vous allez adorer Bruno Retailleau. Cette figure de la droite dure vient d'être nommée à Beauvau et son arrivée au gouvernement donne des sueurs froides aux écologistes, tant il s'est fait remarquer tout au long de sa carrière politique par la violence de ses propos contre les mouvements sociaux, les zadistes ou les jeunes des quartiers populaires.

(...)

« Nous devons avoir le courage de la fermeté », a-t-il affirmé sur le perron du ministère. « J'ai trois priorités : rétablir l'ordre, rétablir l'ordre, rétablir l'ordre. Je crois à l'ordre, comme condition de la liberté. Quand il n'y a pas d'ordre, la liberté est menacée », a-t-il prévenu. « Je ne céderai jamais rien, je ne laisserai passer et je ne tolérerai aucune atteinte, aucune offense [...]vis-à-vis de nos forces de l'ordre. » « Un policier n'est pas une assistante sociale, un délinquant n'est pas une victime, un pays n'est pas un hall de gare »

(...)

« C'est quelqu'un qui manifestement n'a aucune culture des libertés publiques et qui méprise les libertés démocratiques fondamentales, comme la liberté de manifester », résume l'avocat Raphaël Kempf. « Il est prorépression et il s'est toujours présenté en défenseur des forces de l'ordre », affirme la sociologue Vanessa Codaccioni.

(...)

Chez Terres de luttes, on a bien identifié ces menaces. « On s'attend à des attaques redoublées, toujours plus liberticides et violentes, avec une volonté de censure des manifestations, explique la juriste Chloé Gerbier. Retailleau sera dans la continuité de Darmanin, poursuit-elle. Les deux veulent écraser les manifestations avant même qu'elles existent, punir les organisateurs, interdire les rassemblements. L'objectif est de transformer la manifestation en un

lieu policé de revendication faiblarde, sans conséquence sur le réel, les gens qui manifestent et organisent les manifestations risquent d'être judiciairisés a priori pour leurs revendications », dit-elle.

(...)

Il semble en effet que Bruno Retailleau ait conservé sa détestation des gauchistes et des écologistes. L'année dernière, il a ardemment défendu la dissolution des Soulèvements de la Terre et critiqué la Ligue des droits de l'Homme tout en relayant les propos de Laurence Garnier, sénatrice de Loire-Atlantique, aujourd'hui secrétaire d'État à la Consommation : « L'écologie devient le totem d'immunité d'une extrême gauche qui souhaite la zadisation du pays. Ne cédez pas face au totalitarisme vert ! » écrivaient-ils.

(...)

En proportion inverse à son désamour pour les milieux écologistes, Bruno Retailleau semble nourrir une vive passion pour les corps armés : « Il avait fait une résolution surprenante au Sénat pour apporter sa gratitude aux forces de l'ordre en 2024 », rappelle l'avocat des Soulèvements de la Terre. Celui qui réfute le terme de « violences policières » nourrit également le projet d'une grande « révolution pénale » qui comprendrait la création de nouveaux centres de détention, l'abaissement de la majorité pénale, ou encore la suppression du rappel à la loi, jugé trop « laxiste ».

(...)

**« Qu'est-ce que Retailleau va pouvoir faire de plus ? Causer un mort ? Radicaliser encore davantage les forces de l'ordre ? Dans les luttes, les quartiers populaires ou en Nouvelle Calédonie-Kanaky,, c'est déjà l'enfer ! Retailleau ne fera qu'accélérer une machine répressive déjà en marche », estime le militant contre l'A69.**

(...)

Avec Michèle Alliot-Marie et l'affaire Tarnac, Darmanin et l'écoterrorisme, le passé a montré que la surenchère ne payait pas toujours. « La répression peut amener à des réactions populaires et à des ripostes salutaires, tout n'est pas perdu, veut croire le militant. Il va falloir retourner les attaques, les ridiculiser, et surtout, continuer à tisser des alliances, en restant solidaires avec les quartiers, les mouvements féministes et décoloniaux qui sont en première ligne. »



Quelques échos du système policier : L'ordre l'ordre l'ordre !

**RETOUR DE LA PEINE DE MORT, « LAXISME » ET «**  
**EXCÈS DE TOLÉRANCE » : COMBATTRE L'**  
**INSTRUMENTALISATION**

« Je l'affirme haut et fort, la France a tué mon mari par son insuffisance, son laxisme et son excès de tolérance ». Ce sont les accusations très fortes tenues par la veuve d'Eric Comyn, un gendarme décédé lundi 26 août dans l'exercice de ses fonctions. Le militaire avait été renversé dans les Alpes-Maritime, lors d'un contrôle routier au niveau d'une bretelle d'autoroute, par un chauffard en état d'ébriété.

Entourée d'officiels, filmée en direct, puis retransmise sur toutes les chaînes de télévision depuis 24 heures, la femme du gendarme répète froidement : « 1981 n'aurait jamais du exister ». 1981, c'est la date de l'abolition de la peine de mort. Après avoir accusé « la France » pour les actes d'un chauffard, elle réclame le retour de la peine capitale entourée d'agents qui acquiescent. Enfin, elle dénonce les conditions de détention, trop douces à ses yeux : « l'attente d'être jugé, trois repas chauds, aides sociales ».

Cette fois-ci, ni les médias ni la classe politique n'ont appelé à « laisser la justice faire son travail » ni à « respecter la présomption d'innocence » ou le « devoir de réserve ». L'extrême droite se rue sur le cadavre policier encore chaud. Le discours de la veuve est diffusé en boucle. L'identité complète de l'homme arrêté et son casier judiciaire sont rendus publics. Macron dénonce un « criminel » et le maire Les Républicains de la commune où a eu lieu le drame appelle à « revoir la doctrine de légitime défense et d'autorisation de tir ». Une proposition de loi est déjà déposée.

Toute vie est irremplaçable, l'immense souffrance de la femme du défunt est évidemment compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est l'instrumentalisation de la mort de ce gendarme et la cascade de propos à la fois mensongers et dangereux qui en découlent. Pour y répondre, quelques faits qui ne seront pas diffusés dans les médias dominants.

### **4 1000 personnes meurent au travail chaque année dans l'indifférence générale**

**En France, comme partout, le travail tue. Il tue même plus qu'ailleurs. Plusieurs centaines de vies sont ainsi volées chaque année.**

À titre d'exemple, 733 personnes sont décédées au travail en 2019, sans compter les accidents de trajet entre le domicile et le lieu de travail (283 morts) et les maladies professionnelles (175 morts). Cela fait plus de 1000 décès liés au travail par an en France. Au moins 2 par jour. Et il ne s'agit que des chiffres de l'Assurance Maladie, probablement sous-évalués car ces données concernent uniquement les salariés du secteur privé. Les agriculteurs, les auto-entrepreneurs ou encore les fonctionnaires ne sont pas comptabilisés.

Avec un ratio de 3,5 accidents mortels pour 100.000 salariés, notre pays est en tête du nombre de morts au travail, bien au-delà de la moyenne de l'Union Européenne qui s'élève à 1,7 pour 100.000.

En 2024, 204 morts d'accidents du travail sont déjà recensés depuis le début de l'année. L'écrasante majorité de ces vies détruites étaient des ouvriers du BTP, des éboueurs, des pêcheurs. Aucune des milliers de familles endeuillées n'a eu de tribune, aucun média ne leur a tendu de micro, aucune n'a bénéficié d'un soutien du président, ni d'une tribune pour appeler à la peine de mort. Comme si toutes les vies ne se valaient pas.

**« Cela n'a aucun rapport avec la mort du gendarme » répondront certains. Pourtant, quand des patrons rognent sur les normes de sécurité, quand des gouvernants cassent le code du travail et les protections des salariés, ou les forcent à travailler de plus en plus vieux, ils sont responsables. Ces décès sont évitables. Si l'on parle de « laxisme » concernant le drame des Alpes-Maritimes, alors on peut tout autant dénoncer la violence des riches sur le corps des ouvriers.**

4 Il n'y a jamais eu aussi peu de policiers et gendarmes morts en service

En revanche, contrairement à ce que laissent penser certains médias qui ne parlent que d'insécurité, **le nombre de policiers et gendarmes morts en service n'a jamais été aussi bas.**

Le quotidien Le Monde rappelait en 2021 que « les policiers sont 2,5 fois moins nombreux à mourir en mission que dans les années 1980. Les meurtres d'origines criminelles ont, eux aussi, connu une baisse significative alors que les effectifs de police ont augmenté ». Autre précision utile, dans le décompte des policiers « morts en service », on compte toutes les « crises cardiaques, les accident sur le trajet vers le domicile, les décès à l'entraînement ».

Selon les statistiques officielles, les forces de l'ordre ont eu à déplorer ces dernières années entre 4 et 16 décès de

policiers ou gendarmes en mission par an. Selon un rapport parlementaire, le nombre de gendarmes morts en opération a varié entre 6 en 2016 et 1 en 2015 ou 2014 par exemple. Le nombre de décès de gendarmes liés à des « agressions » en mission était de 0 à 3 en fonction des années.

Il y a 100 fois plus de morts dans le BTP ou en usine que chez les forces de l'ordre

**Il y a 100 fois plus de morts dans le BTP ou en usine que chez les forces de l'ordre. Pourquoi n'en parle-t-on jamais ? Pourquoi les milliers de morts de la violence sociale ou de la pollution sont oubliés ? La profession de policier est moins dangereuse que celles d'ouvriers du BTP, sans que cela ne provoque de scandale national.**

#### 4 La police a renversé et tué plusieurs citoyens ces derniers mois

**Puisqu'il est question de chauffards et de morts dus à des comportements routiers dangereux, rappelons qu'à la fin de l'année 2023, en dix jours seulement en France, des véhicules de la police et de la gendarmerie française ont tué trois piétons.**

Le 12 décembre, en plein Paris, un homme de 84 ans a été percuté, en plein jour, alors qu'il traversait sur un passage piéton au vert, par une colonne de policiers à moto de la BRAV. Il décède peu après. Le 18 décembre, à Senlis dans l'Oise, un homme âgé de 82 ans meurt après avoir été percuté par un véhicule conduit par des gendarmes au niveau d'une station service. C'était à 16h30, alors qu'il faisait jour et que l'octogénaire traversait la rue. Deux artisans témoignent, une enquête de flagrance a été ouverte pour « homicide involontaire par conducteur ». Samedi 23 décembre à Saint-Pierre-des-Corps au matin, un jeune homme a été percuté par une voiture de police dans des circonstances troubles. La victime est décédée.

Plus récemment, dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 mars, un jeune homme qui circulait à scooter, à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, est mort après avoir été percuté par une voiture de police. Il n'avait que 18 ans et était originaire de La Courneuve. Cette technique, appelée « parechoquage », consiste à percuter une personne pour l'arrêter. Sa légalisation est réclamée par les syndicats policiers, mais la pratique existe déjà en-dehors de tout cadre légal.

Auparavant, dans la nuit du 8 au 9 janvier 2020 à Rennes, c'est une animatrice périscolaire de 21 ans, Maëva, qui avait été percutée de plein fouet sur un passage clouté par une voiture de police banalisée, sans gyrophare ni sirène. Elle était décédée. Le policier mis en cause, un ancien agent de la BAC, avait déjà commis 8 infractions pour excès de vitesse. Le meurtrier récidiviste avait écopé de sursis lors d'un procès plusieurs années après.

Cette affaire n'a jamais eu d'écho national, et la famille n'a jamais réclamé la peine de mort pour l'agent.

#### 4 Explosion des morts pour refus d'obtempérer

Le soir de la réélection d'Emmanuel Macron en mai 2022, au coeur de Paris, un policier avait ouvert le feu avec une arme de guerre sur une voiture : un fusil d'assaut HK G36, qui équipe l'armée allemande et permet de tirer en rafales. Deux frères, noirs, étaient morts sur le coup et un troisième homme est blessé par balle au bras. Le policier a tiré une dizaine de cartouches en deux temps. Il était apparu que les deux victimes avaient reçu des balles dans le dos, et donc ne menaçaient en aucun cas le tireur qui avait, lui aussi, été mis en examen pour « homicides volontaires ».

**Depuis, les morts pour « refus » d'obtempérer s'enchaînent dans une impunité générale. Le cas le plus célèbre étant celui de Nahel, abattu par un policier alors qu'il ne représentait pas de danger. Avec l'affaire des Alpes-Maritimes, les appels à généraliser ces pratiques ont le vent en poupe.**

Depuis le vote en 2017 par le Parti Socialiste d'une loi sur la « présomption de légitime défense », réclamée par l'extrême droite et les syndicats de police, permettant un usage étendu des armes à feu par les forces de l'ordre, le nombre de tirs à balles réelles et de victimes de la police a explosé.

En France métropolitaine, au moins 17 personnes sont mortes dans le cadre d'une intervention de police en 2024, sans compter la dizaines de personnes tuées en Kanaky. Aucune famille de victime de la police n'a accusé « la

France », et si elles l'avaient fait, elles auraient reçu un torrent d'insultes et des poursuites judiciaires. En général, elles appellent au calme et réclament « vérité et justice », et c'est déjà trop demander. Il faut dire que la majorité sont noires ou arabes.

### 4 Il n'y a jamais eu autant de personnes incarcérées

« Laxisme », prétend la veuve du gendarme tué. La justice n'a pas été aussi sévère depuis des décennies en France. Au 14 août 2024, l'Observatoire International des Prisons considère que pour le 9e mois consécutif, le record du nombre de personnes incarcérées était battu. 78.509 personnes étaient détenues au 14 août 2024 quand le nombre de places disponibles est de 61.629.

**Dans un communiqué du 4 avril 2024, on apprend que ces derniers mois le nombre d'incarcérations a fortement augmenté avec 4000 personnes sur un an.**

**Il n'y a jamais eu autant de détenus, alors que le taux d'homicide a été divisé par 2 entre 1995 et 2021. Contre-intuitif n'est-ce pas ? Alors qu'on nous répète en permanence que la France serait devenue un coup gorge, il y a deux fois moins de crimes mortels qu'il y a 30 ans, époque prétendument dorée selon les réactionnaires.**

**Et si l'on s'en tient aux chiffres, la justice est de plus en plus sévère.** Entre 2004 et 2016, le nombre de condamnations prononcées à l'encontre de personnes majeures pour délit a augmenté de 17%. Le volume d'emprisonnement ferme a augmenté de 32%. Avec une augmentation de 10% du quantum ferme moyen prononcé. En 2017, la durée moyenne de peines de prison ferme était de 8,5 mois, elle était en 2022 de 10 mois. **Aucun autre pays européen n'a connu une telle progression, et ce sans corrélation avec une éventuelle hausse des infractions...**

En réalité, la France s'aligne tranquillement sur les USA, pays qui compte le plus de détenus au monde - 25% de toutes les personnes enfermées dans le monde le sont dans la « première puissance mondiale » - et où un prisonnier sur trois est noir. Et à ceux qui répondront quand même qu'il faut répondre à « l'insécurité » : la prison ne règle rien. Les USA sont à la fois le pays champion de l'incarcération et celui des fusillades de masse, des taux d'homicides et de violence parmi les plus élevés au monde. Une société ultra-libérale ne peut pas garantir la « sécurité » de ses habitants, même en enfermant à tour de bras.

**La rentrée s'ouvre ainsi sur une nouvelle séquence médiatique dangereuse, qui ne vise qu'à renforcer les affects anxigènes, vengeurs et réactionnaires. Ne tombons pas dans le piège.**



**Quelques échos du système policier : L'ordre l'ordre l'ordre !**

# PARIS : DES INDIVIDUS ARMÉS ET SAOULS TIRENT DEPUIS UN BALCON, IL S'AGISSAIT DE POLICIERS

Les images filmées à Paris ce vendredi 30 août par un riverain sont à peine croyables, mais sont pourtant authentiques. Deux hommes chauves, hilares, dégainent des armes à feu sur un balcon, et tirent en l'air, avant de se regarder en rigolant. Des tirs à balles réelles en pleine capitale au petit matin.

« L'alerte a été donnée après que trois hommes ont été aperçus vers 8 h au quatrième étage d'un immeuble dans l'est de la capitale, en train de tirer en l'air avec des armes de poing » explique le journal Le Télégramme.

La menace est considérée comme suffisamment grave pour que la BRI - la Brigade de recherche et d'intervention - soit envoyée dans l'appartement. Les individus armés sont arrêtés : ils s'agit de trois policiers hors service de la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police.

Les autorités admettent que les faits se sont déroulés « dans un contexte d'alcoolisation », et les policiers ont été « immédiatement suspendus ». Des policiers bourrés qui jouent au pistolet en pleine rue, risquant de tuer quelqu'un. Sauf que cette affaire, qui démontre une fois de plus à quel point la police française est en roue libre, n'est pas un dérapage isolé.

Le 19 juin 2024 au petit matin, un policier hors service débarquait chez sa grand-mère à Bobigny, parce qu'elle avait « entendu un bruit » dans une dépendance à côté de sa maison. Dedans, il y avait un SDF qui y avait trouvé refuge. Plutôt que d'attendre l'intervention de ses collègues en service, l'agent avait dégainé et exécuté cet homme originaire d'Algérie. 7 tirs, dont deux balles dans le dos et une dans la tête. Puis le tireur a pris des photos du cadavre. Me Yassine Bouzrou, l'avocat de la famille du défunt « privilégiait l'hypothèse d'un crime raciste, notamment compte tenu des termes qu'il a employés pour qualifier la victime durant ses auditions devant les enquêteurs ».

Lors de l'état d'urgence en 2015, le gouvernement a autorisé les policiers à garder leurs armes chez eux hors du temps de service. Puis deux ans plus tard, il a étendu l'usage des armes à feu en dehors du cadre de la légitime défense. En 2020, La « Loi de sécurité globale » permettait aux policiers de se promener armés dans les établissements publics. Le gouvernement a même offert le train gratuit aux policiers, à la condition qu'ils aient leur arme sur eux, ce qui a failli provoquer un drame en juillet 2023. Dans le train entre Annecy et Paris, un individu s'était emparé du pistolet d'un policier et avait tiré dans le wagon. Cet armement accru et constant des policiers hors service augmente le danger plutôt que de le réduire.

Autre affaire, dans la nuit du 2 au 3 février 2019, un policier de la BAC de Nantes dérangé par « des éclats de voix » dans la rue alors qu'il était chez lui sort avec son arme. Une bagarre éclate. L'agent tire sur un homme et le blesse gravement. « Il y avait consommation d'alcool de part et d'autres » selon le procureur qui classe l'affaire.

En avril 2020, à Noisy-le-Grand, en banlieue parisienne, un policier fait feu avec son arme de service sur son voisin qui « faisait du bruit », le blessant gravement. Le policier diffuse des images sur l'application Snapchat en arborant son arme dans son pantalon puis une photo du sol maculé de sang, avec ce sous-titre : « J'ai tiré ». Armement 24h/24, permis étendu de tirer : voilà les conséquences.

**En 2022, des policiers se rendent chez un de leur collègue absent au commissariat, et enfoncent la porte car ils le considèrent comme « fragile ». Dans l'appartement, le corps sans vie de sa conjointe. Étranglée. Le tueur est parti en cavale fuite avec l'arme à feu que lui a fourni l'État français. Depuis l'armement permanent des policiers, le nombres de féminicides chez les compagnes de fonctionnaires a augmenté.**

**Combien d'autres drames faudra-t-il ? Pourquoi aucun des politiciens qui parlent tant de « lutter contre l'insécurité » ne propose de désarmer la police ?**

(posts de Contre Attaque)



Quelques échos du système policier : L'ordre l'ordre l'ordre !

## **Vous aimez l'IGPN ? Vous allez adorer les « cellules déontologie »**

Si les crimes policiers augmentent, les enquêtes réelles sur ces crimes sont toujours au plus bas.  
Le cynisme n'est même pas dissimulé

### ► [Vous aimez l'IGPN ? Vous allez adorer les « cellules déontologie »](#)

L'IGPN ne cesse d'affirmer qu'elle ne traite que 10 % des enquêtes ouvertes après des violences policières. Mais où passent les autres ? Souvent, elles échouent entre les mains des « cellules déontologie » : concentrés sur les affaires les moins visibles, ces services se révèlent partiels et inefficaces.

Qui aujourd'hui n'a pas entendu parler de l'IGPN, l'Inspection générale de la police nationale, décriée de toutes parts pour son manque d'indépendance et ses enquêtes à trous ? Sa célébrité est sans doute justifiée. Mais elle cache, comme l'arbre la forêt, le travail de l'ombre effectué par les « cellules déontologie ». Comme n'a cessé de le rappeler et de le documenter Flagrant déni, l'IGPN ne traite, comme elle le rappelle elle-même, que 10 % des enquêtes judiciaires ouvertes sur des policiers.

Aucune statistique précise n'existe concernant l'activité de ces cellules, faute de communication officielle. Pire : les chiffres des « enquêtes confiées à l'IGPN » entretiennent des statistiques sous-dimensionnées, qui minorent l'étendue de la violence policière. Car la plupart des enquêtes sur des policiers, quand elles ne sont pas confiées à l'IGPN, sont transmises aux « cellules déontologie ». Ce sont des services qui, dans chaque département, sous la tutelle directe des directeurs départementaux de la police nationale, assurent - parmi d'autres missions, et avec des moyens dérisoires - la plupart des enquêtes judiciaires sur des policiers. Selon les départements, ils portent des noms différents, ce qui participe à les rendre complètement invisibles.

**Selon les textes officiels, dont le cynisme n'est même pas dissimulé, l'IGPN ne doit être saisie que quand les faits sont soit complexes, soit amplement médiatisés. Autrement dit, certaines affaires, même graves, mais non médiatisées, finissent entre les mains des cellules de déontologie. Flagrant déni a par exemple analysé comment l'enquête d'une cellule de déontologie a pu enterrer l'affaire Mehdi, tué lors d'une poursuite de son scooter. Les affaires dont sont victimes les jeunes racisés, faute d'intéresser massivement le grand public, échouent souvent entre les mains de ces services - sorte de boeufs-carottes des banlieues.**

Or la conséquence du non-recours à l'IGPN est terrible. Car les « cellules déontologie » sont des services d'enquête



qui n'en font pas. L'analyse de Flagrant déni menée sur le travail de la cellule lyonnaise montre qu'elle procède en moyenne à 7 fois moins d'auditions que l'IGPN. Pire : elle n'auditionne presque jamais de policier ! Que dirait-on d'un service de stups qui n'interroge jamais de trafiquants ? En pratique, comme dans l'affaire de Mehdi, ou celle de Naïm, la « cellule déontologie » se contente souvent de sous-traiter l'enquête à des collègues des policiers incriminés. Pas étonnant dès lors que le taux de classement sans suite observé dans notre étude soit... de 100 %. Ces cellules, inefficaces en apparence, sont décidément bien pratiques pour cacher le problème sous le tapis.

- ▶ source : <https://rebellyon.info/Vous-aimez-l-IGPN-Vous-allez-adorer-les-26187>  
(avec les liens complémentaires et références dans le texte)
  
- ▶ <https://www.flagrant-deni.fr>
- ▶ contact chez flagrant-deni.fr
- ▶ Autres infos : Twitter : @FlagrantDeni insta : <https://www.instagram.com/flagrantdeni/>

## DIVERS

- [Les antinucléaires, victimes collatérales d'un nouveau fichier de renseignement](#) - Des « données extrêmement larges et intimes » sur les opposants au nucléaire pourront être recueillies grâce à un nouveau fichier de police. Des associations ont saisi le Conseil d'État pour faire annuler ce décret.
- [Revue de presse antimilitariste #5 \(rentrée 2024\)](#) - Tiens, on reparle du SNU aux infos. Ca donne envie d'en rajouter une couche par ici.  
Les dirigeants, un peu moins punks que nous - s'imaginant qu'il y a encore un avenir alors que de part et d'autre du monde, au choix mais simultanément, des incendies et des inondations ravagent tout à la fois les agrégats bétonniques et les derniers espaces verts de la planète - misent sur l'avenir de la jeunesse intoxiquée au PFAS et à Insta pour faire d'elle leurs valeureux larbins.  
C'est qu'il en faut du monde pour transporter les sacs de sable contre la montée des eaux ou l'avancée des tanks. Tout comme il faut du monde pour sauter sur les mines antipersonnel.  
Choisis ton camp camarade, les autres seront des traitres.  
Sans espoir, mais sans désespoir, nous continuons cette mise à jour de l'horreur militariste, comme un nutri-score de la propagande, pour contrer la soi-disant béatitude estivale qui aurait transformé tout le monde en chancre du sport et du bien-être.  
Mangez, bougez.
- La petite musique de la pérennisation de la surveillance biométrique se précise :  
[Le préfet de police de Paris « favorable » à une prolongation du recours à la vidéosurveillance algorithmique expérimentée pendant les JO](#) - Laurent Nuñez a évoqué, mercredi devant les députés, un « bilan positif » du recours, durant les Jeux olympiques et paralympiques, à l'intelligence artificielle pour analyser les images issues de caméras de surveillance.



Quelques échos du système policier : L'ordre l'ordre l'ordre !

## Ce n'est pas faute d'avoir alerté sur la question, avant même les Jeux Olympiques !

Le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, souhaite prolonger l'utilisation de la vidéosurveillance algorithmique mise en place à titre expérimental durant les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Il considère que cette technologie, permettant de détecter des comportements jugés « anormaux », a prouvé son utilité, malgré les critiques sur l'atteinte aux libertés individuelles.

**Si officiellement, la reconnaissance faciale n'était pas incluse, des associations comme la Quadrature du Net dénoncent un prétexte pour normaliser des dispositifs intrusifs. La loi adoptée pour les JO pourrait ainsi devenir un levier pour durcir la surveillance quotidienne, sous couvert de sécurité.** Ce débat relance la question des dérives potentielles dans une société de plus en plus surveillée, où les grands événements culturels et sportifs servent à tester des mesures qui tendent à s'installer durablement.

(post de CND)